

LE REPORTER

MARS 2006

VOL. 7 N° 4

LA POLITIQUE, C'EST DU SPORT!

Dans ce numéro :

Éditorial

Coderre, le bagarreur! p. 3

Sports et politique

Les jeux de l'ombre..... p. 2

Le quidditch: pas si original que ça!... p. 4

Sports et abus:

les jeunes Africains manipulés..... p. 5

Chine 2008 : un idéal tronqué..... p. 6

Chroniques d'hiver..... p. 8

États-Unis

Profs endoctrineurs:

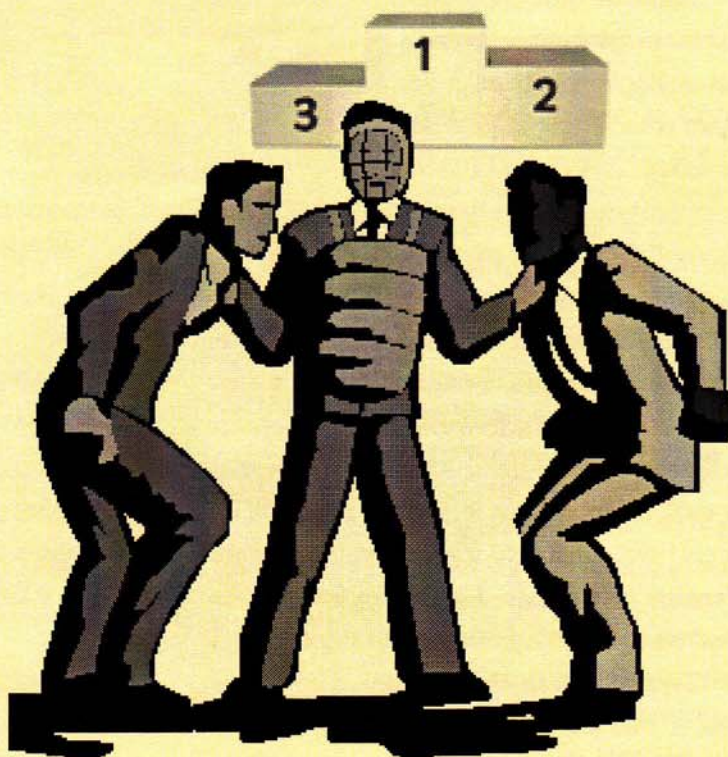
la chasse est ouverte! p. 9

Tensions glaciales:

Canada, États-Unis et Arctique..... p. 10

Sciences

Les scientifiques viennent de Mars et les journalistes de Vénus (ou l'inverse)..... p. 11



LES JEUX DE L'OMBRE

MARIE-NOËLLE LEGAULT

Pendant que les yeux du monde entier étaient tournés vers les Jeux olympiques de Turin, d'autres athlètes se préparaient dans l'ombre pour d'autres jeux qui débiteront le 15 mars prochain. C'est à Melbourne, en Australie, que les athlètes d'une vingtaine de sports se mesureront à leurs adversaires à l'occasion des XVIIIe Jeux du Commonwealth.

Les amateurs qui voudront suivre les exploits de l'équipe canadienne auront toutefois bien du mal à le faire. La télévision de Radio-Canada ne diffusera aucune compétition au réseau francophone, tandis que son réseau anglophone offrira à ses téléspectateurs un résumé quotidien d'une heure en fin de soirée. Près de 200 athlètes canadiens performeront sans réellement profiter d'une visibilité dans leur pays.

Malgré cette absence de couverture médiatique, les performances de plusieurs athlètes canadiens seront à surveiller. Dans un premier temps, les plongeurs seront tous de sérieux prétendants au podium. Alexandre Despatie, célèbre depuis qu'il est monté sur le podium aux Jeux de Kuala Lumpur en 1998, alors qu'il n'avait que 13 ans, sera le leader de l'équipe canadienne. La championne Émilie Heymans en sera à sa première grande compétition depuis qu'elle a quitté avec fracas le club CAMO. Les jeunes Roseline Fillion et Meaghan Benfeito voudront, quant à elles, répéter leur exploit des derniers Championnats du monde FINA de Montréal, où elles avaient remporté la médaille de bronze au plongeon de 10 mètres synchronisé. En athlétisme, Chantal Petitclerc ajoutera sûrement une médaille à sa collection, alors que le champion olympique de gymnastique, l'Albertain Kyle Shewfelt, tentera de défendre ses deux titres acquis en 2004 aux JO de Sydney.

Puisque ces jeux ne réunissent que les athlètes dont les pays font partie du Commonwealth (pays dont la reine d'Angleterre a été ou est toujours leur chef d'État) et non pas simplement les meilleurs athlètes du monde, pourrait-on se demander s'ils sont vraiment pertinents ? Ils le sont, croit Nathalie Giguère, ancienne nageuse olympique, affectée aux services des athlètes de l'équipe canadienne à Melbourne. « Dans certaines disciplines les athlètes seront confrontés aux meilleurs. En natation, par exemple, les Canadiens pourront affronter l'Australie, une puissance dans la discipline. Mais c'est sûr que dans d'autres sports le niveau est moins relevé. »



Source: Google images

Celle qui a remporté une médaille d'or à l'épreuve du 200 mètres brasse aux Jeux du Commonwealth de 1990 à Auckland pense également que ces jeux ont un impact positif pour plusieurs athlètes. « Cela permet à des athlètes de haut niveau de gagner des médailles, ce qu'ils n'auraient pas eu la chance de faire dans d'autres types de compétitions. Ces Jeux donnent aussi un gros boost d'énergie. » Elle insiste aussi sur le fait que cette compétition de haut niveau donnera aux participants une chance de se préparer en vue des prochaines olympiades et de se familiariser avec la vie dans le village des athlètes.

Après Melbourne, les prochains Jeux du Commonwealth se tiendront en octobre 2010 à New Delhi, en Inde. Quant à elle, la ville d'Halifax est candidate pour l'organisation des jeux de 2014. Le Canada tente d'obtenir la tenue des Jeux du Commonwealth pour une première fois depuis 1994, alors que la ville de Victoria les accueillait. La ville néo-écossaise est présentement en lice contre les villes de Glasgow, en Écosse et d'Abuja, au Nigeria. La ville hôte sera choisie en novembre 2007.

CODERRE, LE BAGARREUR!

NICOLAS MOQUIN ET ÉLISABETH RICARD



Le 13 décembre 2005, au terme d'un match de hockey remporté par le Tricolore contre les Coyotes de Phoenix au Centre Bell, Shane Doan, capitaine des Coyotes, est puni pour avoir accusé les quatre arbitres francophones de la rencontre d'être des fucking Frenchmen.

Le 22 décembre 2005, Denis Coderre, député du Parti libéral du Canada (PLC) dans la circonscription montréalaise de Bourassa, envoie une lettre au président de Hockey Canada, Bob Nicholson, pour contester la nomination de Shane Doan au sein de l'équipe masculine canadienne de hockey, en vue des Jeux Olympiques de Turin. Denis Coderre a même demandé à Bob Nicholson d'annuler la sélection du hockeyeur natif de l'Alberta en raison des propos qu'il a tenus lors du match du 13 décembre contre le CH. Pourtant, Doan a été exonéré par les dirigeants de la LNH au terme d'une enquête interne. Choqué par ce geste et du même coup clamant son innocence (un de ses coéquipiers pourrait être l'auteur de l'insulte), Shane Doan envoie à son tour, par la voix de ses avocats, une lettre dans laquelle il exige des excuses de la part de l'ancien secrétaire d'État aux sports.

Toute cette agitation a fourni à Coderre les circonstances idéales pour satisfaire quelques-uns de ses intérêts du moment. Alors que son parti cherche à se faire réélire à la tête du pays, Coderre, lui, courtise les électeurs de la circonscription de Bourassa. Comme la possibilité d'une victoire des Conservateurs de Stephen Harper est pressentie, la question de la succession du chef libéral, Paul Martin, est posée. Coderre pourrait bien être de la course.

L'affaire Doan arrive donc au moment opportun pour Coderre. Non seulement, elle lui permet de redorer l'image de

son parti auprès des francophones, échaudés par le scandale des commandites, mais cette histoire lui donne aussi une certaine visibilité dans les médias. Belle tentative de se démarquer des autres concurrents dans la course à la chefferie!

Ardent défenseur des francophones opprimés, Coderre n'a pas hésité à comparer son combat à celui de Maurice Richard. Il ne faudrait pas forcer la note! Bien entendu, la cause qu'il défend est justifiée et mérite de faire du bruit. Lorsqu'il affirme: « Comme Canadien francophone, j'ai le droit de ne pas être traité comme un citoyen de seconde classe », nous l'appuyons. Or, nous aurions aimé qu'il monte aux barricades avec autant d'ardeur lorsque le parti qu'il représente a trempé dans la corruption.

**Si Coderre souhaitait
réellement s'attaquer
aux injustices
dont sont victimes
les *Franco-Canadiens*,
il aurait mieux fait
de dénoncer la discrimination
qui règne dans la télédiffusion
des matchs de hockey
au Québec.**

Trêve de rancune, si Coderre souhaitait réellement s'attaquer aux injustices dont sont victimes les *Franco-Canadiens*, il aurait mieux fait de dénoncer la discrimination qui règne dans la télédiffusion des matchs de hockey au Québec. Dans la Belle Province, tout amateur des Canadiens doit s'abonner à la télévision payante pour regarder une de leurs rencontres. L'exclusivité de télédiffusion dont profitait la SRC est passée aux mains de la chaîne sportive RDS (Le Réseau des Sports). Seule cette chaîne peut désormais diffuser les matchs de nos « Glorieux ». Toutefois, dans le reste du Canada, la tradition se continue pour les minorités francophones. Elles ont accès à la diffusion des matchs du Tricolore sur les ondes de Radio-Canada. Voilà un problème auquel

il faudrait rapidement remédier.

La cause défendue par Coderre est noble. Pourtant, avec le pouvoir et l'influence dont il dispose, pourquoi se contente-t-il d'effleurer un problème dont les sources sont bien plus profondes ?

LE QUIDDITCH: PAS SI ORIGINAL QUE ÇA!

RACHELLE MC DUFF

Vous connaissez le Quidditch, le sport dans lequel excelle Harry Potter, le célèbre héros des livres fantastiques de J. K. Rowling? Après avoir lu les livres ou vu les films des aventures du jeune magicien, beaucoup se sont demandé où l'auteur britannique pouvait bien dénicher de telles idées pour inventer un sport aussi original. Imaginative? Oui en quelque sorte, car d'intrigants sports irlandais pourraient bien être la source de son imagination fertile.

L'Irlande a une fabuleuse histoire sportive. Dans ce pays celtique, on pratique « des sports qui sont méconnus par la plupart des gens dans le monde et qui sont pourtant fascinants », raconte John Lee, Irlandais impliqué dans plusieurs sports gaéliques à Dublin.

Deux sports inspirants

Le hurling et le football gaélique (FG) sont deux sports irlandais qui datent de plus de 200 ans. Lorsque combinés, les deux sports ressemblent étrangement au Quidditch, le sport fétiche des sorciers, bien qu'ils ne se pratiquent pas sur un balai volant! J.K. Rowling s'en serait-elle inspirée?

Lorsque l'on assiste à des matchs de hurling et de FG, on remarque plusieurs ressemblances. Le hurling se joue avec un bâton semblable à celui utilisé au Quidditch et une petite balle que les joueurs frappent à une vitesse phénoménale. En pratiquant ces deux sports, les joueurs doivent être très attentifs afin d'éviter que la balle ne les frappe et ne les blesse. Au FG, en plus de dribbler et de frapper le ballon avec les pieds, les joueurs font surtout des passes avec les mains, vers l'arrière ou vers l'avant, comme chez son homologue magique.

Au hurling et au FG, tout comme au Quidditch, il y a plusieurs façons de marquer des points. Dans les deux sports irlandais, le but du gardien est identique à celui du

soccer. Au Quidditch, on ajoute deux poteaux au but de soccer de façon à former un « H » et à rendre le but semblable à celui du football américain ou du rugby. Les joueurs marquent trois points en introduisant la balle ou le ballon dans le filet de soccer et un point en le faisant passer entre les deux poteaux. Dans le sport conçu par J.K.

Rowling, les joueurs peuvent compter des points en lançant le ballon dans les buts ou en attrapant une petite balle appelée « vif d'or ».

Enfin, les balles et le ballon utilisés au Quidditch sont un mélange de la balle de hurling et du ballon de FG. Ce dernier est assez lourd et emprunte les caractéristiques des ballons de volleyball et de soccer.



Source: Google images

Méconnus, mais pas inconnus...

Le hurling et le FG sont régis par la Gaelic Athletic Association (GAA), créée en 1884 par un groupe d'Irlandais passionnés du sport et fiers de leur culture. Cette association fait, entre autres,

la promotion des sports gaéliques dans le monde. L'émigration massive des Irlandais à la fin du 19^e siècle a permis la création de plusieurs clubs de sports celtiques maintenant bien établis aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Angleterre, en Europe et même au Canada.

Aux États-Unis, le North America County Board (la filiale américaine de la GAA) gère des clubs de hurling et de FG dans plus de vingt États. Au Canada, il existe plusieurs associations athlétiques gaéliques dans les grandes métropoles comme Toronto, Ottawa, Calgary, Vancouver et Montréal. Elles ont permis la formation de plusieurs équipes de FG dont le Shamrock (trèfle à quatre feuilles) de Montréal. Avis aux intéressés : le Shamrock de Montréal s'entraîne au Parc Duquette de Verdun tout l'été et il recrute de nouveaux joueurs chaque année!

SPORTS ET ABUS: LES JEUNES AFRICAINS MANIPULÉS

ROMAIN GENOD

Dans la publicité de Puma, un équipementier sportif connu, Léon, jeune Camerounais, reçoit des chaussures de soccer, rencontre un agent, signe un contrat et finit par soulever la Coupe d'Afrique des nations. En réalité, les trajectoires sont moins linéaires, et le retour sur terre souvent bien douloureux.

« Cette pub entretient la naïveté des enfants et des familles, en montrant la réussite par le soccer. D'après le spot, un agent vient vous voir et, trois secondes plus tard, vous êtes champions. C'est complètement faux », s'étrangle Jean-Claude Mbvoumin. Dans un entretien paru dans *Le Monde* du 8 février 2006, le président de l'association Culture Foot solidaire s'injurie « contre le trafic et l'exode sauvage des jeunes joueurs africains mineurs vers l'Europe ». De son côté, l'instigateur de cette campagne, Puma, nie : « La caricature de l'agent doit, bien entendu, être prise au second degré et permettre de rire de cette profession, souvent montrée du doigt. »

Jean-Claude Mbvoumin, lui, ne rigole pas. Depuis sa création en 2000, son association a vu passer près de 600 adolescents africains. Tous, rêvant de devenir les futurs Pelé, se sont vus promettre des contrats par des agents véreux, moyennant quelques milliers d'Euros. Une fois arrivés sur le Vieux Continent, tous ont été floués et abandonnés à leur triste sort. Sans argent ni papier, ils vivent à présent dans des conditions très précaires. « Ils mangent mal, dorment chez des amis. Ils sont désespérés, psychologiquement abattus », confie l'ancien pro dans une entrevue accordée au quotidien *l'Humanité*. Au moment d'avoir 18 ans, ces jeunes deviennent expulsables. « Mais ils continuent de s'accrocher à leur rêve. Ils jouent pour des clubs amateurs qui leur paient la carte orange (équivalent de la carte CAM à Montréal), en espérant être remarqués », poursuit-il.

Des joueurs « produits commerciaux »

Le phénomène, qui touche tous les championnats européens, débute dans les années 1990. En 1995, l'arrêt Bosman met fin aux quotas de nationalité qui limitaient le nombre de joueurs étrangers par club. Le transfert de joueurs africains explose et avec lui, le trafic de jeunes footballeurs.

« Le joueur est un produit soumis à une logique spéculative. On ne l'achète pas pour le garder mais pour le vendre plus cher ensuite. Le rapport qualité prix étant en faveur des Africains, on assiste à une véritable marchandisation

du muscle », relève Raffaele Poli, chercheur au Centre International d'Étude du Sport. Les flux suivent une « logique néocoloniale », selon le sociologue dans son ouvrage intitulé *Les migrations internationales des footballeurs*, publié aux éditions CIES. Les jeunes Sénégalais et Camerounais vont d'abord en France ou en Belgique. Une fois aguerris, ils sont transférés dans de meilleurs championnats (Italie ou Espagne notamment) avec une importante valeur ajoutée. Mais pour les moins chanceux, le chemin s'arrête en Roumanie ou en Slovaquie où ils végéteront quelques saisons en quatrième division avant de devoir imaginer une reconversion. Depuis 2001, pour circonscrire ce phénomène, un règlement de la

Fédération internationale de soccer « interdit les transferts de joueurs extracommunautaires mineurs dans des clubs de l'Union européenne ». Certes, un geste fort, mais qui n'arrangera pas le quotidien des milliers de jeunes déjà échoués de l'autre côté de la Méditerranée.

« Le joueur est un produit
soumis à une
logique spéculative.
On ne l'achète pas
pour le garder,
mais pour le vendre
plus cher. »

- Raffaele Poli

Chercheur au Centre International
d'Étude du Sport

CHINE 2008: UN

CATHERIN

Avec la fin des Jeux Olympiques (JO) de Turin, les regards se tournent vers la Chine qui sera la prochaine à accueillir la flamme olympique. Sa nomination a suscité la controverse en raison des manquements aux droits humains de son gouvernement. Ceux qui espéraient voir la Chine corriger ses politiques répressives avant les prochaines olympiades commencent à douter. On questionne l'éthique du mouvement olympique.



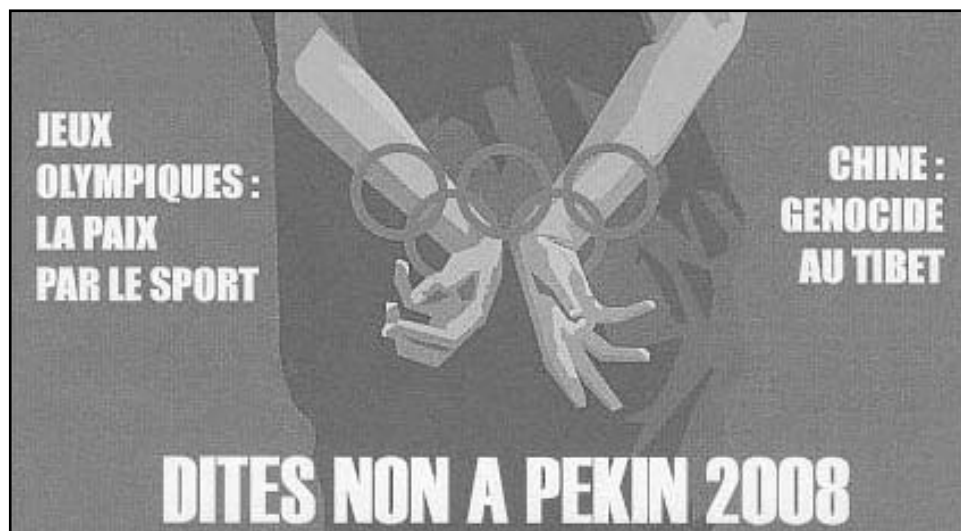
Source : Google images

La libéralisation de la Chine laisse croire qu'elle a tourné la page de la répression communiste. Mais le miracle économique n'est pas synonyme de miracle démocratique, croit Anne Sainte-Marie d'Amnistie internationale. « Il n'y a pas un seul droit qui ne soit bafoué tous les jours en Chine », affirme-t-elle. La torture, les procès injustes, la persécution religieuse, la censure, le contrôle de la presse, le travail forcé, l'occupation du Tibet et de Taïwan figurent parmi les problèmes les plus

flagrants. Encore aujourd'hui, selon madame Sainte-Marie, beaucoup de Chinois vivent dans la crainte.

C'est pourquoi l'octroi des Jeux Olympiques de 2008 à Beijing en a fait surveiller plus d'un. La plupart des regroupements humanitaires reprochent au Comité International Olympique (CIO) de n'avoir pas tenu compte des violations des droits humains en choisissant la Chine. Les organismes Reporters sans Frontières et Ensemble contre la peine de mort prônent le boycott des jeux. Human Rights Watch, sans aller aussi loin, recommande d'utiliser l'attention médiatique des jeux pour dénoncer les agissements des autorités. Mais d'autres observateurs, plus confiants, soutien-

De nombre
regroupeme
humanitair
prônent le bo
des Jeux Olym
de 2008 à Be



Source : Google images

nent que les jeux peuvent être l'occasion d'une réforme en Chine. « Il ne faut pas oublier les

UN IDÉAL TRONQUÉ

IE LEROUX

UX
ents
es
ycott
piques
ijing.

sportifs et la tribune qui leur est offerte. Je suis prêt à m'engager à défendre les droits de l'homme », affirme pour sa part Nicolas Baeriswyl, athlète suisse. La Chine elle-même avait pris des engagements devant le CIO, assurant que les jeux feraient avancer la situation des droits humains, rapporte Amnesty internationale.

À deux ans des JO, les événements semblent toutefois donner raison aux pessimistes. On note peu d'amélioration dans le domaine des droits humains. La venue des jeux a donné lieu à de nouvelles violations, rapporte Human Rights Watch. Des milliers d'habitants de Beijing sont expropriés pour faire place aux installations olympiques, et sont emprisonnés s'ils protestent. Aussi, des citoyens chinois ayant écrit au CIO pour dénoncer la situation des droits de l'homme sont incarcérés. Les jeux semblent être l'occasion d'un grand ménage, masqué par un « double discours », affirme la sinologue Marie Holzman. « D'une part, [le gouvernement] reconnaît les lacunes en matière de droits

de l'homme. Et d'autre part, en interne, il n'y pas de changement, la répression tourne à plein régime. »



Source : Google images

Face à cette situation, plusieurs questionnent le rôle du CIO. Parmi ses objectifs, l'organisation olympique mentionne « le respect de principes éthiques fondamentaux universels » et « la promotion d'une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine ». Pour Amnesty internationale, le fait de choisir Beijing trahit cette mission. « Ce choix témoigne

d'une hypocrisie typique de l'Occident. Ce qui intéresse le monde, c'est l'accès au marché chinois », déclare Anne Sainte-Marie. Aux yeux de nombreux défenseurs des droits humains, les jeux de Beijing minent



Source : Google images

l'idéal olympique.

CHRONIQUES D'HIVER

JEAN-CLAUDE PAQUET

Les Jeux olympiques sont une rencontre durant laquelle plusieurs pays luttent pour des médailles. Plusieurs héros ont pu naître grâce à ces jeux. Des contes, à l'image de ceux de Cendrillon, ont vu le jour alors que d'autres souvenirs sont moins drôles. Ces compétitions d'hiver ont eu leur lot d'aventures, de faits cocasses et d'histoires fascinantes. Voici quelques anecdotes qui se sont déroulées tout au long des vingt olympiades d'hiver.

Drame à Calgary

En 1988, aux jeux de Calgary, un accident a coûté la vie à un skieur. Le jour du slalom géant masculin, deux skieurs se percutent violemment. L'horreur se produit. L'un deux, un chirurgien de l'équipe autrichienne, tombe sous les chenilles d'un engin servant à damer les pistes. Écrasé sous un amas de ferrailles, il meurt subitement. Le triste événement se déroule sous les yeux des skieurs suisses Pirmin Zurbriggen et Martin Hangl, qui ont tout vu depuis le télésiège dans lequel ils prenaient place.

Dans un registre plus sympathique, aux mêmes jeux, le Mexicain Alvaro Martinez a été tellement distancé dans le 50 km de ski de fond que les organisateurs, ne le voyant pas arriver alors que les autres concurrents avaient franchi la ligne d'arrivée depuis longtemps, ont envoyé des gens à sa recherche de crainte qu'il ne se soit perdu!

Des inconnus qui gagnent... un sport méconnu!

En 1928, à Saint-Moritz, les États-Unis rafflent l'or en bobsleigh à quatre. Jusqu'ici, rien d'exceptionnel. Mais trois inconnus faisaient partie de l'équipe : Nion Tucker, Geoffrey Mason et Richard Parke. Ils n'avaient jamais vu un bobsleigh de leur vie avant de répondre à une annonce de l'édition parisienne du New York Herald Tribune quelque temps avant les jeux. Leur pilote, Billy Fiske, était le plus expérimenté malgré ses 16 ans! Il faut préciser qu'à l'époque, les compétitions de glisse comme le skeleton et le bobsleigh n'étaient pas très populaires.

Femme ou pas?

En 1968, à Grenoble, des tests de féminité sont pratiqués pour la première fois. Surprise : la salive de la skieuse autrichienne Erika Schinegger révèle la présence d'hormones mâles exclusivement. Des examens complémentaires confirment que Schinegger, élevée comme une fille, possède en fait des organes mâles qui se sont développés de façon interne. Opérée par la suite, elle changera de sexe, prendra le prénom d'Erik, se mariera et connaîtra les joies de la paternité. Championne du monde de descente à Portillo au Chili, en 1966, elle rendra sa médaille d'or 22 ans plus tard à sa dauphine Marielle Goitschel, disant que c'était la Française qui la méritait. Bel esprit sportif si on ne tient pas compte du fait qu'elle avait une longueur d'avance sur ses autres concurrentes!

Mieux vaut tard que jamais

L'histoire de ce patineur américain de vitesse longue piste est peu banale. Il lui aura fallu attendre quatre jeux avant de décrocher l'or. Inexpérimenté, Dan Jansen est éliminé durant les Jeux de 1984. À ceux de 1988, il chute aux épreuves de 500 et de 1000 mètres, quelques heures après avoir appris le décès de sa sœur. Il est hors du coup aux jeux de 1992. En 1994, à Lillehammer, le double champion du monde de sprint ne croit guère en ses chances quand il prend le départ à l'épreuve de 1000 mètres, sa dernière course olympique. Celle-ci sera pourtant la bonne. Il évite de peu la chute et gagne! Le public norvégien, qui connaît son histoire, lui réserve une ovation monstre. Pour une fois, c'est le bonheur qui fait pleurer la foule. Comme quoi, il ne faut jamais abandonner.

Des contes,
à l'image de ceux
de Cendrillon,
ont vu le jour
alors que d'autres
souvenirs
sont moins drôles.

PROFS ENDOCTRINEURS: LA CHASSE EST OUVERTE!

DAVID DESCÔTEAUX

Les professeurs de l'Université de Los Angeles doivent y penser deux fois avant d'ouvrir la bouche. Des « espions » munis d'enregistreuses sillonnent leur campus. S'ils surprennent un professeur à tenir des propos politiquement biaisés, ils gagnent 100 \$.

Andrew Jones, 24 ans, en a assez d'entendre des professeurs de son université endoctriner ses collègues étudiants. Ancien président du Club des Républicains de son campus, Jones estime que beaucoup trop de ces « radicaux d'extrême gauche », comme il les appelle, tentent d'influencer les étudiants de première année. Il veut les dénoncer publiquement. Il est prêt à payer pour les preuves et fournit même l'enregistreuse. Il publie ensuite les propos, accompagnés de photos des professeurs incriminés, sur son site Internet: UCLAProfs.com.

« Ces professeurs font du prosélytisme dans leur salle de cours. Ils émettent des opinions politiques, même si ces dernières n'ont rien à voir avec la matière à enseigner. Les élèves paient cher leurs cours et sont en droit d'exiger une objectivité totale de la part des enseignants », écrit Jones au moyen d'un courriel. Il cite en exemple les fréquentes digressions sur George W. Bush, la guerre en Irak ou les diatribes sur le capitalisme.

En naviguant sur son site, on peut y trouver, entre autres, le « radical de la semaine ». En vedette cette semaine: Douglas Kellner, professeur de philosophie de l'éducation. « Les profils de professeurs sont le produit d'un effort considérable de recherche et sont autant de témoignages qui démontrent que cette faculté se radicalise », tient à préciser Jones.

Si les méthodes de Jones semblent extrêmes, d'autres étudiants choisissent de mener ce combat sur le

terrain judiciaire. Le Christian Science Monitor rapportait cet automne qu'en 2005, 14 États américains, sous pression de diverses associations étudiantes, ont considéré des projets de loi visant à restreindre la liberté d'expression des professeurs d'université. Des procédures de plaintes étaient également à l'étude pour permettre aux élèves de dénoncer la coloration politique de certains sujets enseignés en classe. À ce jour, quatre universités du Colorado ont adopté des lois en ce sens.

Le mouvement s'étend même jusqu'aux écoles primaires et secondaires, où certains groupes de parents affirment que les écoles publiques sont devenues des lieux d'« endoctrinement libéral ». Sur son site Internet, le Parents and Students for Academic Freedom raconte l'histoire d'un enfant de huit ans qui a été réprimandé par son professeur pour avoir écrit qu'il voulait devenir un soldat plus tard. Tyler Whitney, étudiant du East Lansing High School au Michigan, préfère, quant à lui, s'abstenir de tout commentaire pendant le cours par crainte d'être marginalisé: « Quand mon professeur d'histoire a expliqué aux élèves que la guerre en Irak

était une tentative de construire un empire du pétrole, j'ai secoué la tête mais je n'ai rien dit. Après tout, je ne veux pas avoir une mauvaise note dans mon bulletin. »

Le problème existerait-il à l'Université de Montréal? Possible, affirment des responsables de l'ombudsman et de l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de science politique de l'Université de Montréal (AECSSPUM). Toutefois, son ampleur serait difficilement mesurable. Selon les interviewés, les plaintes de ce genre portent surtout sur l'orientation idéologique des lectures proposées dans les plans de cours. De plus, le phénomène se limiterait à des conversations entre étudiants et non à des plaintes formelles.



Source: Google images

TENSIONS GLACIALES: LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET L'ARCTIQUE

HÉLÈNE GENEST

Novembre 2005 : en pleine campagne électorale canadienne, le USS Charlotte, un sous marin américain, circule dans les eaux de l'Arctique sans l'autorisation du gouvernement libéral de Paul Martin. L'aspirant premier ministre, le conservateur Stephen Harper, profite de l'incident pour dévoiler son plan de défense de la souveraineté de l'Arctique canadien. Pour son prochain mandat, il promet notamment d'injecter 3,5 milliards \$ pour la construction de trois brise-glaces et d'un port en eau profonde à Iqaluit et d'y installer en permanence une force régulière de 500 personnes.

Avant même son assermentation à titre de premier ministre, Harper a déjà maille à partir avec son voisin américain. Celui-ci considère le passage du Nord-Ouest comme un détroit international - et non comme des eaux intérieures canadiennes -, une position récemment réitérée par l'ambassadeur des États-Unis, David Wilkins. Le chef des Tories a fermement répliqué qu'il recevait son mandat de la population canadienne et non pas de l'ambassadeur des États-Unis.

À l'image (et à cause) du réchauffement de la planète qui fait fondre les glaces de l'Arctique, les relations entre le Canada et les États-Unis s'échauffent sur la question de la souveraineté dans le Nord. Qu'est-ce qui est à l'origine de ces tensions et pourquoi refont elles surface maintenant? Forment-elles la pointe de l'iceberg des questions d'identité et de souveraineté?

De souveraineté et d'identité

Au fil des ans, le Canada a bâti son identité en s'appropriant des

symboles polaires, comme l'ours du même nom, pour marquer sa différence. Malgré le fait que la majorité des Canadiens vit au long du 49e parallèle, les habitants du pays s'associent avec émotion aux grandes étendues glacées situées au-delà du 60e parallèle. Avec son plan, Harper reprend les idées de John Diefenbaker (Northern Vision) et de Brian Mulroney, pour qui la défense de l'Arctique constituait un aspect important de leur politique.

Or, les banquises de l'Arctique fondent de façon accélérée depuis 1995. Elles perdent non seulement de leur étendue, mais aussi de leur épaisseur. De fait, la couche de glace du Nord a réduit de 42 % depuis 1958. Le processus de réchauffement et de désalinisation de l'eau accélère les fontes subséquentes et libère la navigation dans l'Arctique de ses contraintes « englacées ».

Le passage du Nord-Ouest, dont la recherche avait alimenté les rêves des nombreux explorateurs, serait éventuellement accessible pour une plus longue période de temps et pour différents navires (cargos, militaires, bateau de croisières, etc.). Cette voie maritime réduirait de 7000 milles nautiques la distance entre l'Europe et l'Asie comparativement au transit via le canal de Panama. Avec l'océan Arctique libéré de ses glaces, il serait commercialement viable d'y exploiter les vastes ressources pétrolières et les gisements miniers.

Les différends entre le Canada et les États-Unis sur la nature juridique du passage du Nord-Ouest sont complexes et, jusqu'à maintenant, sans issue. Les États-Unis ne reconnaissent pas la prétention du Canada à ses eaux intérieures, telles qu'établies en 1986, et le Canada n'a jamais bien défini ses déclarations de souveraineté dans l'Arctique en actions concrètes.

Mais quelle que soit la nature des détroits dans l'archipel polaire canadien, le Canada a le devoir de protéger les habitants et l'environnement de l'Arctique. Il ne restera qu'à voir si Harper, à la tête d'un gouvernement minoritaire, disposera d'un budget militaire suffisant et, surtout, s'il aura la capacité politique de ses ambitions.

Chronologie des événements

En 1969, le super pétrolier américain Manhattan avait soulevé une polémique au Canada lors de son passage dans les eaux canadiennes de l'Arctique. Quoique vide, le navire avait été endommagé, et son voyage avait souligné la possibilité d'un désastre environnemental. Le Canada a riposté à l'expédition du Manhattan en créant la Loi pour la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique qui a étendu les eaux territoriales du pays de trois à douze milles nautiques. De plus, cette loi a établi une zone de prévention de pollution sur une distance de 100 milles nautiques.

Mais ce n'est qu'en 1986, suite au séjour du brise-glace Polar Sea, que le Canada a dessiné une ligne de base qui délimite les eaux intérieures canadiennes dans lesquelles le pays jouit de sa pleine autorité. Pour leur part, les États-Unis reconnaissent le passage du Nord-Ouest comme un détroit international et veulent bénéficier d'un droit de passage sans restriction.

Crédit : www.canadiangeographic.ca

LES SCIENTIFIQUES VIENNENT DE MARS ET LES JOURNALISTES DE VÉNUS (OU L'INVERSE)

BRUNO LAMOLET

« *C*e n'est pas ce que j'ai dit ! »
« Je ne comprends rien de ce que tu dis ! »

Les relations entre scientifiques et journalistes ressemblent souvent à une scène de ménage. Des étudiants-chercheurs ont tenté de raviver la flamme au sein du couple en conviant des apprentis journalistes à un exercice de conférence de presse à l'issue de leur congrès scientifique du COMERN tenu à l'UQAM en février dernier.

Les scientifiques du réseau pancanadien COMERN (Collaborative Mercury Research Network) étudient la présence du mercure dans l'environnement et ses conséquences sur la santé humaine. Ils veulent contribuer à l'élaboration des politiques environnementales canadiennes et à renseigner la population au sujet de ce métal.

La discussion à la suite de la conférence de presse (voir encadré) a souligné les difficultés des scientifiques à la communication ainsi que leurs réticences envers les journalistes.

Être mal compris est la plus grande crainte d'un chercheur, jongleur hyperspécialisé d'incertitudes, face à un journaliste, généraliste qui décrit les événements en cinq « W ». Selon les étudiants-chercheurs, le sensationnalisme, la transformation d'une phrase au conditionnel en une affirmation confirmée ou le fait de ne rapporter que de l'information secondaire quand on n'a pas compris l'essentiel sont des erreurs courantes.

À l'instar d'autres experts, ils posent LA question : « Pourrait-on relire les textes écrits par les journalistes avant publication ? »

Chéri, il faut qu'on se parle !

Beaucoup de scientifiques peuvent devenir des sources très appréciables. Pour qu'ils acceptent de collaborer sans filet avec les médias, les journalistes doivent gagner leur confiance.

Les étudiants-chercheurs ont insisté pour que le journaliste n'hésite pas à avouer son incompréhension. Il peut reposer les questions, faire vérifier ce qu'il pense avoir compris, reformuler dans ses mots et rappeler le chercheur si le doute subsiste après la rencontre.

Les journalistes ne devraient pas se sentir intimidés par les chercheurs. Eux aussi écoutent 110 % et lisent Coup de Pouce. En outre, ils apprécient généralement faire connaître les travaux de leur équipe de recherche. Il est par contre primordial que les journalistes se soient bien préparés à la rencontre.

Et il est aussi toujours recommandé de ne pas laisser son sens critique à l'entrée du laboratoire.

En somme, les journalistes doivent faire preuve de plus de communication active envers les scientifiques. Toujours une excellente recette pour rapprocher le couple !

Poisson contaminé au mercure : prudence

Le mercure est un métal naturellement présent dans l'environnement. Certaines activités humaines peuvent toutefois en augmenter la quantité. À dose élevée, il peut causer des troubles neuro-moteurs comme des tremblements.

L'exposition des Canadiens au mercure passe par la consommation de poisson contaminé. Dans la majorité des régions du Canada, les taux de mercure absorbé sont bien en dessous de la dose toxique. Toutefois, les effets à long terme et ses interactions avec d'autres produits ne sont pas connus. On sait cependant que, même à faible dose, le mercure peut affecter le développement du fœtus et provoquer par la suite des troubles d'apprentissage.

Les scientifiques du COMERN rappellent les bienfaits généraux du poisson sur la santé, mais préconisent de s'informer lorsque qu'on le choisit ou le pêche. Le site Internet de Santé Canada contient des recommandations en fonction du type de poisson et de sa provenance.

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef : Nicolas Moquin

Rédactrice en chef adjointe : Élisabeth Ricard

Pupitreur : Normand Bélisle

Collaborateurs : David Descôteaux, Hélène Genest,
Romain Genod, Bruno Lamolet, Marie-Noëlle Legault,
Catherine Leroux, Jean-Claude Paquet

Agente aux communications: Rachelle Mc Duff

Révisseurs : Anne-Marie Cinq-Mars, Suzanne Cloutier,
Julie Marcotte

Superviseur : Jean-Claude Leclerc

AVIS AUX COLLABORATEURS

Vous voulez participer au prochain numéro ?
Envoyez-nous un texte de **3500** caractères,
espaces comprises, police *Times New Roman*, 12
points à double interligne, pas d'alinéa. Indiquez le
titre de votre article dans la case objet de votre
courriel adressé à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il jugera tendancieux,
litigieux ou au contenu inexact.
Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis.

**Des commentaires, des questions,
des suggestions ?**

Nous voulons vous lire !

Écrivez-nous à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Prochaine date de tombée :

20 mars 2006

Prix Lizette-Gervais

Date de tombée: 4 avril 2006